DECRET N° 2016/304

portant nomination de responsables au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre.-

# LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution :

Vu le décret n° 92/088 du 05 mai 1992 portant organisation des Services du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du

Gouvernement,

DECRETE:

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENEPAL

COPIE CERTIFIEE CONFORME

COPIE CERTIFIEE CONFORME

<u>Article 1<sup>er</sup></u>.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre :

# SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINET

<u>SECRETAIRE DES CONSEILS DE CABINET</u>: Monsieur BETJOL HIOL Charité de BESSOMBE, Administrateur Civil Principal, précédemment Chargé d'Etudes au Secrétariat des Conseils de Cabinet, en remplacement de Monsieur EBONGUE MAKOLLE Fred, appelé à d'autres fonctions.

## DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

<u>DIRECTEUR</u>: Monsieur BOUBAKARY OUMAROU, Chargé de Cours, précédemment Conseiller Technique au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, poste vacant.

### DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETES

<u>DIRECTEUR</u>: Monsieur NDIORO A MAMOUN Paul Marcel, Administrateur Civil, précédemment Chargé d'Etudes à la Direction des Affaires Administratives et des Requêtes, en remplacement de Monsieur EKOBENA Rémy Bernard, appelé à d'autres fonctions.

#### DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES

<u>DIRECTEUR</u>: Monsieur **NGUE MBOYONG** Paul, Administrateur Civil Principal, précédemment Directeur Adjoint des Affaires Administratives et des Requêtes, en remplacement de Monsieur RAZACK Johny, appelé à d'autres fonctions.

## DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

RECTEUR: Monsieur MEKA MEKA Louis Maxime, Administrateur Civil Principal, précédemment Attaché au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, en remplacement de Monsieur EYAMBE KOLO Thomas, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

# DIRECTEUR DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETATION

<u>DIRECTEUR</u>: Monsieur **John NGOMBA VALIMBE**, Traducteur Principal, précédemment Chargé d'Etudes dans la même Direction, poste vacant.

<u>Article 2</u>.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 0 4 JUIL 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,